



« Une petite révolution dans le monde agricole » : contribution à une philosophie politique des alternatives agro-écologiques

Damien Delorme

DANS **A CONTRARIO** 2023/2 (N° 35), PAGES 67 À 92
ÉDITIONS **BSN PRESS**

ISSN 1660-7880

DOI 10.3917/aco.232.0067

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-a-contrario-2023-2-page-67.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour BSN Press.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

« Une petite révolution dans le monde agricole » : contribution à une philosophie politique des alternatives agro-écologiques

DAMIEN DELORME

67

L'Anthropocène (et ses mille noms) ne désigne pas simplement notre temps géologique, comme sortie de l'Holocène, entrée dans une période instable et imprévisible, où les effets des actions anthropogéniques sont des leviers majeurs des phénomènes bioclimatiques (Steffen *et al.* 2018). C'est aussi le nom d'un moment culturel inédit appelant à une nécessaire transformation collective pour faire face aux enjeux vitaux, communs mais différenciés, d'habitabilité de la Terre (Gemenne *et al.* 2021 ; Latour 2015, 2017). L'une des questions qui se posent à l'écologie politique, dans ce contexte, est celle de savoir comment passer de la myriade d'alternatives écologiques qui existent, partout sur la Terre et à tous les niveaux, mais de façon minoritaire, à une transformation systématique, majoritaire, parfois qualifiée de culturelle ou civilisationnelle. Comment passer des velléités transformatrices, c'est-à-dire des mouvements naissants, à un véritable « changement de cap » (Macy & Young Brown 2014) capable de résister au système qui produit la catastrophe écologique planétaire, commune mais différenciée, de promouvoir de nouveaux modèles et de susciter les transformations culturelles et subjectives adéquates pour accompagner ces bouleversements ?

La question peut se décliner dans le domaine de la transition agro-écologique. On constate à la fois la multiplication des alternatives paysannes et/ou agro-écologiques, et le maintien et le renforcement du modèle agricole dominant, destructeur des paysan-ne-s, des milieux et de la santé commune¹. Cette tension a été clairement diagnostiquée au sein même du monde de l'agro-écologie paysanne. Ainsi les co-auteurs

1 On peut qualifier ce modèle d'industriel selon qu'on insiste sur les modes de conception et de production, de chimique si l'on pointe le mode principal d'intervention dévolu aux agriculteurs dans ce modèle, d'extractiviste (Morizot 2020) si l'on inscrit ce modèle dans une idéologie plus large dictant le rapport aux vivants et aux milieux, typique d'une certaine forme du capitalisme, ou encore de nouvel « Empire » (Ploeg 2009) si l'on met en avant la globalisation des marchés agricoles et des firmes multinationales agro-industrielles. Cette polarité s'exprime, en France, au niveau institutionnel, dans l'opposition entre syndicats majoritaires (FNSEA et FDSEA) et syndicats minoritaires (notamment la Confédération paysanne), ainsi qu'au niveau des pratiques, des réseaux, des rapports aux techniques et des modes de politisation.

et autrices d'un ouvrage de L'Atelier paysan² intitulé *Reprendre la terre aux machines : manifeste pour une autonomie alimentaire et paysanne* (2021) écrivent-ils/elles :

Pour nombre de nos collègues et complices au sein du mouvement en faveur de l'agriculture paysanne, le temps travaille pour nous et la mutation vers une autre agriculture est déjà bien entamée : la part de marché des produits estampillés « bio » augmente, les circuits courts se développent, AMAP³ et magasins de producteurs se multiplient, etc., témoignant d'une prise de conscience salutaire sous l'effet des catastrophes écologiques et sanitaires en chaîne. Mais [...] le modèle agricole dominant est-il ébranlé par ces évolutions, par ces changements des pratiques individuelles des producteurs et consommateurs ? Non. (Ibid. : 9)

68

Autrement dit, les alternatives paysannes (« sur les semences, le foncier, les pratiques culturelles, le mode de commercialisation, et sur les technologies sobres », *Ibid.* : 10) contribuent-elles à « un projet politique [mettant] en danger l'agriculture industrielle » ou constituent-elles plutôt « le complément de gamme, notamment pour l'alimentation des fractions aisées de la population » (*Ibid.*), participant du maintien voire du renforcement du modèle dominant ? De façon plus générale, la question peut être posée à partir de la polarisation entre le minoritaire et le majoritaire : les minorités actives (ici paysannes et agro-écologiques) parviennent-elles à opérer des changements centraux ou systémiques au sein des pratiques et institutions majoritaires ? Ou contribuent-elles paradoxalement au maintien et au renforcement de ces dernières en offrant, à ses marges, un espace de contestation et d'expérimentation dont les inventions « profitables » seront fatalement assimilées, récupérées et instrumentalisées par le centre hégémonique ?

Cet article vise à analyser les dynamiques entre les minorités actives issues des alternatives agro-écologiques paysannes et le modèle dominant de l'agriculture industrielle/chimique/extractiviste, en France. Il s'inscrit dans une perspective de « philosophie de terrain » (Bedon *et al.* 2021; Benetreau *et al.* 2023), un courant de la philosophie contemporaine qui veut ouvrir la recherche philosophique à une empiricité renouvelée dans ses objets et ses acteurs, en intégrant des enquêtes de terrain largement inspirées des sciences sociales, dans le projet d'une élaboration théorique

2 L'Atelier paysan est une coopérative qui propose notamment de la formation à l'autoconstruction de machines agricoles *low-tech*, en Creative Commons (<https://www.latelierpaysan.org/>).

3 Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

ancrée dans une réalité concrète et le développement de perspectives marginales et créatives. Je présente ainsi les résultats d'une enquête réalisée auprès des membres du GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) « La pensée sauvage » (travail participant, discussion libre, entretiens libres et semi-directifs), à Cranves-Sales (74), au cours du printemps et de l'été 2022. Ce lieu sera considéré comme un cas exemplaire de ce que je nomme une « écotopie » – c'est-à-dire un lieu ancré dans un territoire, qui résiste au système ayant produit la catastrophe et invente de nouvelles relations à nos milieux de vie (Delorme 2020). Comment de telles initiatives paysannes s'inscrivent-elles dans les rapports entre minorités actives et transformations collectives dans le cadre des transitions écologiques ?

69

Je commencerai par présenter le GAEC que j'ai étudié, l'enquête qui a été réalisée et le système des AMAP qui permet de faire exister ces alternatives agro-écologiques. En mobilisant une analyse des potentialités révolutionnaires des pratiques minoritaires, à la suite notamment de Deleuze et Guattari (Deleuze & Guattari 1984; Sibertin-Blanc 2009), et des écoféministes de la subsistance (Pruvost 2021, Bennholdt-Thomsen et Mies 2022), je mettrai ensuite en évidence les leviers d'influence et de transformation politiques, et analyserai les freins qui maintiennent ce modèle vertueux dans les marges d'un agro-business destructeur des terres, des paysannes et de la santé collective.

Le GAEC « La pensée sauvage »

« La pensée sauvage » est un GAEC situé en Haute-Savoie, dans la zone frontalière du bassin lémanique, qui travaille des terres principalement sur les communes de Cranves-Sales et Lucinges, appartenant à la communauté de communes d'Annemasse Agglomération. C'est une ferme en agriculture biologique de maraîchage ainsi que de plantes aromatiques et médicinales. « La pensée sauvage » est composé de trois associés (Gwenael, Jérôme et Matthieu) qui cultivent trois hectares, la moyenne nationale en France étant de 69 hectares selon le recensement agricole de 2020 (AGRESTE 2022). Ce GAEC réalise 150 000 € de chiffre d'affaires, avec un excédent brut d'exploitation de 90 000 € environ. Il possède un parc matériel abondant et en grande partie autoconstruit en collaboration avec L'Atelier paysan. Ce qui est exceptionnel pour une ferme est le taux d'endettement (0 €) et de rémunération (15,11 €/h⁴, ce qui est très élevé si l'on considère que la majorité des exploitant·e·s agricoles n'arrivent pas à dégager de salaire de leur travail).

4 Voir https://gaeclapenseesauvage.files.wordpress.com/2018/02/plaquette_diagap_lps.pdf, consulté le 1^{er} septembre 2023.

Les légumes sont vendus à 100 % grâce à l'AMAP « Les carottes sauvages » et les plantes aromatiques et médicinales sont vendues dans différents circuits courts (vente directe, magasin de producteurs, marchés).

70

Cet article est nourri d'une enquête de terrain conduite auprès des membres de « La pensée sauvage ». Je suis allé travailler une dizaine de fois au cours du printemps et de l'été 2022 avec les membres du GAEC. Les plantations, récoltes, émondages, désherbages, et autre collecte manuelle de doryphores sont des tâches à la fois répétitives et propices à la discussion. Ce « travail participant » était donc le lieu d'une observation, mais surtout d'échanges et d'entretiens libres sur la question de recherche et le positionnement des alternatives paysannes en tant que minorités actives aux prises avec un système hégémonique verrouillé par les acteurs et actrices dominant-e-s. Il s'agissait moins d'étudier de l'extérieur ces alternatives que de partager une question commune – comment des expérimentations minoritaires peuvent-elles devenir une alternative puissante face à un modèle hégémonique? – en me mettant à l'écoute des acteurs et des actrices mêmes des alternatives agro-écologiques paysannes et en engageant un dialogue réciproque, dans un paradigme proche de celui de la « connaissance engagée », développé notamment par des sociologues (Nicolas-Le Strat 2018) et des anthropologues (Blanc 2021).

Un collectif typique des alternatives viables d'agro-écologie paysanne

« La pensée sauvage » est un collectif typique des petites fermes qui produisent des aliments en agro-écologie, comme l'attestent les certifications en agriculture bio AB (obtenues en 2006). Trois dimensions caractérisent le modèle agro-écologique de telles fermes : (1) des techniques agricoles, (2) un positionnement politique et (3) une philosophie du vivant.

Premièrement, l'agro-écologie désigne un ensemble de techniques agricoles, notamment un certain rapport aux sols et aux intrants. « La pensée sauvage » fonctionne ainsi en travaillant des planches permanentes qui sont cultivées en rotation avec des engrais verts pour les apports azotés (par exemple seigle/vesce), sans intrants chimiques (pesticides, insecticides, engrais azotés « chimiques ») mis à part des engrais bio (notamment des engrais à partir d'oléagineux et de coques de cacao, à l'essai pendant l'enquête). Ces techniques incluent la mécanisation des désherbages, la collecte manuelle des doryphores sur les patates, ainsi que certaines pratiques en biodynamie.

Deuxièmement, l'agro-écologie paysanne désigne un positionnement politique qui s'organise autour d'un grand principe d'autonomie. Celui-ci peut être entendu *négalement* comme la réduction des dépendances à des acteurs monopolistiques – gros semenciers, producteur-trice-s de produits phytosanitaires, coopératives, grandes distributions, etc. – et *positivement* comme la remobilisation des collectifs paysans pour auto-organiser une agriculture soutenable, équitable et saine. De façon notable, « La pensée sauvage » n'a pas d'endettement, en partie parce qu'elle a repoussé pour le moment des investissements en termes de locaux, mais aussi parce qu'elle participe de collectifs qui proposent des alternatives à la dépendance aux grands semenciers via le réseau des Semences paysannes (Demeulenaere & Bonneuil 2011) ou au machinisme agricole, via L'Atelier paysan.

71

Troisièmement, en deçà de ces mesures techniques et de ces positionnements politiques, on peut, avec Baptiste Morizot, définir l'agro-écologie comme la philosophie sous-jacente d'un certain rapport aux vivants, caractérisé par la cohabitation et la collaboration avec des dynamiques qui nous dépassent. Ainsi Morizot écrit-il : « Par agroécologie, j'entends [...] toute pratique qui entend faire avec au sens fort et multiple, et pas "contre" ou "sans", les dynamiques du vivant spontanées sur une exploitation, avec leurs exigences propres » (Morizot 2020 : 113). Au sein de « La pensée sauvage », cela s'exprime indirectement dans le rejet et la condamnation des « doses » utilisées en chimie, qui relèvent de techniques « de bourrins » (Matthieu) au regard de la complexité et de la finesse des processus écosystémiques (et notamment de la biochimie des sols), ou dans le choix de ne pas utiliser les traitements « bio » contre les doryphores, parce qu'ils sont généralistes et tueraient donc de façon indifférenciée de nombreux autres insectes, ou dans l'idée qu'il s'agit non pas d'éradiquer les ravageurs mais de « réduire la pression sur les cultures » (Jérôme).

Un écosystème intégré à un réseau alternatif au niveau productif, commercial et de l'engagement politique

« La pensée sauvage » est une ferme qui permet de saisir l'enjeu des luttes politiques, techniques, syndicales, sociales et écologiques qui traversent aujourd'hui les mondes paysans. Elle se trouve au cœur d'un réseau syndical et associatif en faveur d'alternatives paysannes et d'une transformation radicale du système social alimentaire. En effet, le mode de financement (en un sens, hors marché) tel qu'il est permis par l'AMAP « Les carottes sauvages » intègre explicitement à l'activité d'agriculteur-trice-s un ensemble d'activités politiques qui relèvent d'un engagement collectif, luttant contre le complexe agro-industriel et promouvant une agro-écologie paysanne. « La pensée sauvage » peut

ainsi être vue comme un triple foyer d'énergies et d'activités, intrinsèquement interdépendantes, comprenant (1) la production, (2) la commercialisation et (3) l'engagement collectif. Ce dernier se fait à travers un engagement syndical à la Confédération paysanne. Les membres de « La pensée sauvage » ont notamment des mandats représentatifs dans les institutions locales, par exemple à la CDOA (Commission départementale d'orientation de l'agriculture, qui vote notamment les subventions à l'installation) de Haute-Savoie. Dans le temps de travail, partagé collectivement en parts proposées aux membres de l'AMAP, est donc inclus explicitement l'engagement syndical et associatif, à la fois de représentation institutionnelle, mais aussi de luttes, d'animation de collectifs associatifs, d'invention d'idées, etc. Plus précisément, les membres de « La pensée sauvage » sont présents sur quatre fronts des luttes pour une agro-écologie paysanne :

(1) la question du *foncier*, pour lutter contre la disparition des terres agricoles, notamment dans les stratégies de reprises de terre au niveau local ou leur accaparement par des acteurs et actrices monopolistiques du complexe agro-industriel⁵ ;

(2) la question de l'*installation*, pour favoriser l'émergence d'une nouvelle génération paysanne, participant à l'objectif de la Confédération paysanne et d'autres associations d'une installation d'un million de paysannes et paysans, notamment pour lutter contre l'urgence climatique et développer la souveraineté alimentaire⁶ ;

(3) la question de la *formation*, qui suppose, notamment via des associations comme les ADDEAR et les ARDEAR⁷, une activité de contre-pouvoir des chambres d'agriculture dont presque toutes sont tenues par le syndicat majoritaire défendant les intérêts du complexe agro-industriel : la « Fédé », c'est-à-dire la FNSEA (Fédération nationale des syndicats des exploitants agricoles) et ses branches départementales, les FDSEA (Fédération départementale des syndicats des exploitants agricoles) ;

(4) la question de l'*autonomie*, contre les dépendances à des acteurs monopolistiques dans l'équipement agricole, les semences, les intrants, etc. « La pensée sauvage » participe activement des réseaux de L'Atelier paysan et de l'animation de

5 Voir notamment les luttes contre la ZAC Broly II à Cranves-Sales (<https://alternativeborly.wordpress.com/qui-sommes-nous/le-collectif-caba/>) et contre l'écoparc à Saint-Julien-en-Genevois (<http://haute-savoie.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=10822>, consultés le 1^{er} septembre 2023).

6 Voir https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/elections_art/documents/INSTALLATION.pdf

7 Associations départementales et régionales de développement de l'emploi agricole et rural. Ces associations sont le prolongement associatif de la Confédération paysanne, initialement pour accueillir des objecteurs de conscience. Elles jouent un rôle d'accompagnement dans l'installation et la formation.

la Maison des semences paysannes en Haute-Savoie⁸, créée en 2016, en lien notamment avec le Groupe blé de l'ARDEAR AURA (Brier et ARDEAR AURA 2019). Cet idéal d'autonomie se nourrit notamment de la pensée d'Ivan Illich, qui écrivait dans *La convivialité*:

L'outil juste répond à trois exigences : il est générateur d'efficience sans dégrader l'autonomie personnelle, il ne suscite ni esclaves ni maîtres, il élargit le rayon d'action personnel. J'appelle société conviviale une société où l'outil moderne est au service de la personne intégrée à la collectivité, et non au service d'un corps de spécialistes. Conviviale est la société où [l'humain] contrôle l'outil. (cité dans Brier & ARDEAR AURA 2019 : 104)

73

Les AMAP : « une petite révolution dans le monde agricole » ?

Qu'est-ce qu'une AMAP ?

D'un point de vue formel ou légal, l'AMAP est une structure associative qui gère un engagement contractuel entre des producteur-trice-s et des membres. Mais d'un point de vue économique, politique et social, c'est un système de solidarité entre paysan-ne-s et consommateur-trice-s. Les AMAP sont un système de solidarité parce qu'elles permettent aux consommateur-trice-s-contractant-e-s de jouer à la fois le rôle de la *banque* (le paiement à l'avance permet de résoudre des problèmes de trésorerie auxquels font face de nombreuses fermes) et d'*assurance* (avec un partage à 100 % des risques et des bénéfices).

C'est un modèle né en France autour des années 2000 en Provence, à l'initiative de membres d'ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne) et de la Confédération paysanne. Mais à Genève, par exemple, les Jardins de Cocagne avaient inventé un modèle analogue d'agriculture coopérative dès 1978. Dans les années 2000 se créent aussi les réseaux régionaux et internationaux de l'agriculture solidaire et coopérative (MIRAMAP, Mouvement interrégional des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, et Urgenci⁹). Les raisons mises en avant par les consommateurs et les consommatrices pour motiver leur

8 Voir <https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/plaquette-msp.pdf>, consulté le 1^{er} septembre 2023.

9 Urgenci est le nom d'un réseau international de citoyennes et citoyens impliqué-e-s dans des partenariats locaux solidaires entre petit-e-s producteur-trice-s et consommateur-trice-s. Ces partenariats locaux solidaires sont appelés AMAP en France, CSA (*Community Supported Agriculture*) dans les pays anglophones, ASC (Agriculture soutenue par la communauté) au Québec, RECIPROCO (*Relações de Cidadania entre Produtores e Consumidores*) au Portugal, *teikei* au Japon, etc. Voir <https://urgenci.net/french/>, consulté le 1^{er} septembre 2023.

participation à ce système sont principalement la santé et le bien-être (confiance et transparence dans les modes de production) et l'action citoyenne (maintien de l'agriculture paysanne et économie sociale et solidaire). Cette logique peut être généralisée à tous les services dans une démarche d'économie sociale et solidaire¹⁰.

Les AMAP ont été décrites et analysées à la fois du point de vue des acteurs et actrices dans le champ sociologique (Lagane 2011; Ripoll 2009, 2010), du point de vue d'une structuration de la géographie sociale des alternatives agricoles et alimentaires (Minvielle, Consales & Daligaux 2011) et de celui d'une anthropologie des systèmes alimentaires alternatifs (Blanc 2012). À notre connaissance, elles sont encore peu analysées du point de vue de la philosophie politique, dans ce qu'elles permettent de penser des rapports entre les marges et le centre hégémonique.

74

L'AMAP « Les carottes sauvages »

Cette AMAP a fêté ses 15 ans en 2022. Elle est passée d'une production de 36 paniers à ses débuts en 2007, à 112 parts de travail aujourd'hui¹¹. Penser et compter en « parts de travail » plutôt qu'en « paniers » permet de mettre au cœur de l'échange monétaire le travail effectué par les paysan-ne-s plutôt que le seul produit échangé. Les adhérentes et adhérents payent donc directement une partie du fonctionnement d'une ferme plutôt qu'un certain prix de légumes. Cette évolution décisive a été opérée autour des années 2010 à partir d'une réflexion sur la juste rémunération du travail paysan, en évaluant le montant nécessaire et équitable pour chaque maraîcher-ère (environ 60 000 € par associée en comptant toutes les charges), puis en partageant la somme totale en parts de travail, distribuées collectivement dans l'AMAP, en échange de légumes. Les maraîcher-ères ont estimé que leur ferme pouvait fournir environ 100 parts en légumes. Ainsi, en 2021, la part a été fixée à 1200 € pour l'année (600 € pour la demi-part) et environ 190 adhésions (répartis en parts et demi-parts) ont été nécessaires pour financer le fonctionnement de la ferme. Le levier économique principal est donc la fixation contractuelle du prix des aliments selon une logique qui correspond au prix du travail effectué par l'agriculteur-trice, sans dépendre des prix du marché ou des aides publiques. Mais les adhérentes et adhérents profitent aussi de ce fonctionnement car, au-delà de la fraîcheur, de la qualité et de la transparence sur les modes de production, les prix payés

¹⁰ Voir par exemple le travail de la faitière de l'économie sociale et solidaire pour l'État de Genève, *Après-GE*. <https://www.apres-ge.ch/>

¹¹ Voir <https://amap-aura.org/app/uploads/2017/04/FLE-Pensée-Sauvage-VF.pdf>, consulté le 1^{er} septembre 2023.

finalement par les « mangeur-euse-s »¹², rapportés aux légumes fournis, sont légèrement en dessous du marché (selon un suivi des prix du Bio réalisé au niveau régional par Agribiodrôme). Cela est rendu possible par les nombreuses économies réalisées par les producteur-trice-s grâce à l'AMAP : moins de perte, moins de standardisation de l'offre selon le calibre ou l'aspect esthétique, optimisation du temps de lavage, de triage ou de déplacement sur les marchés.

Dans un document de présentation envoyé par mail aux nouveaux adhérent-e-s, les membres de « La pensée sauvage » concluent la présentation du système par cette formule : « Les AMAP sont une petite révolution dans le monde agricole, contrairement à de nombreux systèmes de vente directe (ruche qui dit oui,¹³ etc., etc.) très attractifs mais sans aucun intérêt pour le producteur »¹⁴. J'aimerais m'arrêter sur le terme de « petite révolution », parce qu'il permet de réfléchir sur le statut des AMAP comme minorité active et inscrit le projet dans une ambition politique émancipatrice. À première vue, on peut justifier l'usage du terme « révolution » en ce qu'il permet de transformer radicalement le métier, le statut et les collectifs paysans, à rebours de la tendance mortifère liée au complexe agro-industriel, dont l'un des effets est la disparition des paysans. Pour rappel, la France est passée de 14,3 millions de paysan-ne-s à la fin du XIX^e siècle, qui représentaient environ 65 % de la population active, à 400 000 aujourd'hui, soit moins de 1,5 % de la population active (L'Atelier paysan 2021 : 51-52). Mais cette révolution mériterait aussi le qualificatif de « petite » parce qu'elle reste très minoritaire. Il faudrait par exemple 200 fermes analogues à « La pensée sauvage » pour que la communauté de communes d'Annemasse Agglomération atteigne une forme d'autonomie ou de souveraineté alimentaire en matière de fruits et légumes. Cela supposerait une inversion radicale des tendances actuelles en termes de déprise agricole, de perte de fermes et de terrains agricoles, notamment au profit d'autres activités immobilières et commerciales.

12 C'est le mot utilisé au sein de l'AMAP « Les carottes sauvages » pour désigner les adhérent-e-s non producteur-trice-s de l'association dans le but de contester, au niveau sémantique, les catégories et les réflexes consuméristes.

13 « La ruche qui dit oui » est une entreprise fondée en 2011 qui propose une plateforme de e-commerce mettant en relation directe des producteur-trice-s et des consommateur-trice-s, sur le modèle de ce qui se fait pour le transport ou le logement. Ce modèle commercial entend favoriser la transition écologique via les circuits courts et une meilleure répartition de la valeur, mais il a suscité de nombreuses critiques, notamment liées au fait qu'il s'inscrit dans l'idéologie néolibérale qui fait primer les désirs individuels sur les engagements collectifs, multiplie les formes de travail précaire et n'apporte ni garantie ni assurance aux producteur-trice-s.

14 Communication privée aux membres de l'AMAP.

Du point de vue de la philosophie politique, cette formule appelle un approfondissement. De quelle nature est cette révolution revendiquée ? Est-elle en mesure de transformer le système contre lequel elle s'érige ?

Penser les AMAP comme minorités actives, à travers les concepts de « minorisation » et d'« écotopie » au sein d'une « politique de subsistance »

Pour penser les AMAP comme minorités actives, je mobilise principalement trois concepts, celui de « minorisation », celui d'« écotopie » et celui de « politique de subsistance ». Avec le concept de « minorisation », je souligne le fait que la minorité n'est pas seulement une assignation à partir du centre hégémonique, le lieu de l'oppression subie, mais aussi un processus potentiellement émancipateur, celui de la résistance et de l'invention par rapport aux dynamiques dominantes. Par « écotopie », je décris l'intégration des AMAP aux microcosmes de la transformation culturelle nécessitée par les crises écologiques, des crises entendues au sens de Guattari comme d'emblée environnementales, sociales et mentales (Guattari 2011). En mobilisant le paradigme de la « politique de la subsistance » (Bennholt-Thomsen & Mies 2022 : 404), je replace les enjeux de productions alimentaires au sein d'une « proposition politique de l'entresubsistance » (Pruvost 2021 : 310), qui conteste la spécialisation de la politique hégémonique et institutionnalisée, pour mettre au jour et (re)valoriser les dimensions éthiques et politiques du soin portées aux actions reproductrices du vivant et ménageant l'habitation d'un terrain de vie.

Le cadre conceptuel général est donc aligné avec celui de la pensée décoloniale (Escobar 2020 ; Kothari *et al.* 2019) et directement inspiré par l'écoféminisme de la subsistance (Mies & Shiva 2014 ; Pruvost 2021 ; Bennholt-Thomsen & Mies 2022). Il permet d'analyser le complexe agro-industriel dans une perspective critique. Les centres hégémoniques – extractivistes, racistes, capitalistes et patriarcaux – apparaissent comme le fruit de processus de colonisation, produisant différentes formes d'exploitation, d'oppression et de ravages. Mais cette perspective, soucieuse de rendre justice aux agentivités des collectifs subalternisés, ouvre aussi la possibilité de reconnaître les pouvoirs attachés aux activités collectives de subsistance, pouvoirs de résistance et de libération, déjà à l'œuvre dans les marges minorisées.

Les AMAP comme « minorisation »

Le concept de « minorisation » a été élaboré par Deleuze et Guattari, notamment dans *Kafka et la littérature : pour une littérature mineure* en 1975, et repris par Stengers et Pignarre en 2004 dans *La sorcellerie capitaliste*. La minorisation est une façon de penser

les transformations opérées par des minorités au sein d'institutions ou de pratiques majoritaires. Kafka, écrivain juif de Prague, minorise la langue allemande, qui devient alors « une langue déterritorialisée, propre à d'étranges usages mineurs » (Deleuze & Guattari 1975 : 30). Les potentialités inédites révélées par cette minorisation confèrent, selon Deleuze et Guattari, à l'institution considérée, ici la littérature mineure, deux caractéristiques supplémentaires : « tout y est politique » (*Ibid.*) et « tout devient collectif » (*Ibid.* : 31). Autrement dit, la minorisation – par les jeux, torsions, résonances inouïes opérées par des minorités au sein d'une institution majoritaire – constitue en général des « conditions révolutionnaires », forces d'inventions et d'ouverture, s'opposant et contestant les forces de conformisme et de clôture qui caractérisent le pouvoir établi et les institutions issues du centre hégémonique. La minorisation implique donc un double processus *critique* – par la contestation des normes dominantes, de mise à l'épreuve de leur souplesse et de leur façon de se rapporter au conflit ou aux désaccords – et un processus *inventif*, en promouvant d'autres normes et modèles de fonctionnement.

77

Mais, issue de minorité et hors des conditions de possibilité d'imposer sa position comme unique et seule bonne, une minorisation implique intrinsèquement la promotion d'un modèle pluraliste :

Minoritaires sont les groupes à qui ne pourrait venir le souhait, voire l'idée, que tout le monde soit comme eux. [...] Ceux et celles qui ont connu un devenir-alpiniste ou mathématicien ne rêvent pas d'un monde peuplé d'alpinistes ou de mathématiciens. S'ils pensent aux autres, ce sera toujours à d'autres minorités, avec lesquelles des connexions seraient possibles, des rencontres et des alliances qui n'homogénéisent pas l'hétérogène mais donnent à chacun de nouvelles possibilités d'agir et d'imaginer. (Stengers & Pignarre 2007 : 145-46)

La position minoritaire incite donc à accepter et à valoriser les divergences et les désaccords pour ne pas imposer une perspective et une norme unique, mais pour reconnaître un « principe diversité » (Chevassus-au-Louis 2017) comme fondamentalement vertueux et bénéfique pour les organisations collectives.

Les AMAP sont quantitativement minoritaires. Le nombre de membres des AMAP en France est estimé à 250 000 (L'Atelier paysan 2021 : 156) et certaines études estiment que la souveraineté alimentaire des 100 zones urbaines principales en France se situe autour de 2 % (UTOPIES 2017). Mais, au-delà de cet aspect quantitatif, le rapport

entre majorité et minorité qui caractérise sans doute le mieux les AMAP est à mon sens la représentation dynamique des rapports entre centre hégémonique et marges contestataires. Au niveau international, les luttes et les alternatives paysannes agro-écologiques, notamment fédérées autour du mouvement de *Via Campesina*, se pensent d'emblée comme des marges s'opposant au modèle d'une agriculture agro-industrielle à tendance impérialiste et devenue hégémonique. Ainsi, le spécialiste de cette « nouvelle paysannerie », Jon Douwe van der Ploeg écrit-il :

78

L'agriculture paysanne est également soumise à l'Empire [...], mais, dans le même temps, la paysannerie représente une résistance à l'Empire, parfois de manière ouverte et massive, mais le plus souvent par des moyens cachés et tangibles d'échapper aux pressions ou même de les surmonter. (2008 : 10)

Les AMAP s'inscrivent donc dans des mouvements subalternes qui visent une forme de lutte contre un système hégémonique en plusieurs sens oppresseur : en premier lieu des paysan-ne-s – qui disparaissent à une vitesse préoccupante des sociétés modernes –, mais aussi des sols et des non-humains.

Les AMAP répondent ainsi au premier critère de minorisation formulé par Deleuze et Guattari. Elles sont issues de minorités qui, excentrées, en tension ou en friction par rapport au centre hégémonique, « déterritorialisent » la production alimentaire dominante du modèle extractiviste, capitaliste et néolibéral. En retour, cette minorisation montre des potentialités et des effets « étranges », telles des résurgences de solidarités, des puissances de mobilisation de travail collectif autour des questions de subsistance, des reprises de pouvoir local de décision et de contestation, par rapport à des acteurs et actrices centralisé-e-s et au demeurant très puissant-e-s. Mais les AMAP répondent aussi aux « conditions révolutionnaires » qui transfigurent les choix alimentaires, de désirs individuels disciplinés par des préoccupations sanitaires et satisfaits par le marché, en biens communs, principalement sinon intégralement politiques et collectifs. Les pommes de terre récoltées en commun, dans des champs partagés entre plusieurs paysans-ne-s fédéré-e-s autour des valeurs agro-écologiques dans une même bio-région, et distribuées entre les membres d'une AMAP, offrent bien plus qu'un plaisir gustatif ou un apport glucidique à un individu. Elles reconnectent l'acte élémentaire de s'alimenter à ses conditions collectives – gastronomiques bien sûr, mais avant cela écologiques, techniques, sociales et politiques. Elles réveillent l'intelligence des interdépendances dans lesquelles elles nous insèrent et qui, parce qu'elles sont en partie décidées collectivement dans un modèle qui semble

plus juste et plus viable, ont un goût savoureux d'émancipation. Les AMAP, en tant que foyer de minorisation du système agro-alimentaire, permettent donc de lutter contre la négligence écologique et sociale ordinaire, et participent à contester ce qu'Ivan Illich appelait le « monopole radical » (1973), c'est-à-dire la colonisation et le gel des imaginations par des techniques et des institutions hégémoniques.

Les AMAP comme « écotopies »

Le concept d'« écotopie » permet de rattacher les minorités actives que sont les AMAP et le réseau des alternatives paysannes à une réflexion sur les « puissances de l'imagination » (Pierron 2012). Il permet d'insister sur « la puissance de subversion et de surréction » (*Ibid.* : 13) qui, au sein de l'imagination individuelle et collective, permet d'inventer et de mettre en œuvre des alternatives sociales et politiques.

À la suite d'Ernest Callenbach qui publia, en 1975, une utopie écologique intitulée *Ecotopia*, j'appelle « écotopie » tout territoire s'étant engagé dans une transition culturelle en réponse à la crise écologique planétaire (Delorme 2019, 2020). Une écotopie est donc un lieu de résistance au paradigme culturel ayant produit les ravages climatiques, les érosions de la biodiversité et les pollutions planétaires ainsi que leurs cortèges de drames et d'injustices environnementales. C'est aussi un lieu où s'inventent de nouvelles relations avec la nature, de nouvelles organisations politiques, de nouveaux imaginaires théoriques et pratiques autour de la question écologique par excellence : comment habiter un terrain de vie de façon harmonieuse et soutenable ? Une écotopie peut être une aire protégée, une ferme agro-écologique, un jardin coopératif, un centre de formation en construction naturelle, un centre de retraite spirituelle et d'éducation dans la nature ou un écovillage. Ces espaces ont en commun d'être des lieux minoritaires et encore marginaux, des lieux d'expérimentation locale et territorialisée mais reliés entre eux pour former un réseau, non plus ordonné par une autorité technocratique mais émergeant de centres de vitalité interstitiels prenant pour modèle le mycélium, le rhizome ou les adventices. Les écotopies font de l'intelligence écologique le fondement même de l'imagination d'une organisation collective alternative. Elles mettent en œuvre des expérimentations à l'échelle de petits collectifs et peuvent en ce sens être considérées comme des laboratoires (imaginaires et insurrectionnels) pour une transition écologique (Frémeaux & Jordan 2021).

« La pensée sauvage » et son AMAP sont un bon exemple d'une écotopie, en ce que ces structures sont imaginées, d'un côté, pour résister à un système destructeur et

80

injuste, et, d'un autre, pour promouvoir, à partir des marges, une autre façon de vivre le métier de paysan-ne et de définir sa fonction dans le système agro-alimentaire. Aux *imaginaires modernistes* du progrès de l'agriculture par les biotechnologies, la chimie, la mécanisation, la robotisation et la croissance productiviste se substituent des *imaginaires néopaysans de la subsistance*, qui valorisent les interdépendances écologiques, l'autonomie construite au niveau de collectifs territorialisés, le soin des sols, les solidarités et les savoirs qui inscrivent les cultures paysannes dans l'histoire longue de la subsistance. Ensuite, la fonction d'écotopie se perçoit dans la façon d'imaginer et de mettre en œuvre les alternatives contestataires et vertueuses, d'abord sous la forme d'un réseau rhizomatique, proliférant souterrainement, venant du bas et se méfiant des hiérarchies et des technostructures centralisées. Enfin, un trait caractéristique des écotopies, et parfaitement incarné par « La pensée sauvage » et son AMAP, réside dans leur fonction de laboratoire des transformations culturelles et sociales, c'est-à-dire dans la prise en charge par des collectifs relativement petits – et donc aussi relativement agiles et souples – de fonctions d'innovations et d'expérimentations, qui peuvent ensuite nourrir les débats publics et les décisions qui permettraient éventuellement l'extension de ces modèles à des échelles plus importantes. « La pensée sauvage » et son AMAP pensent explicitement leur fonctionnement à la marge mais toujours en relation avec un modèle hégémonique – *contre* lui au plan idéologique, mais aussi, dans une certaine mesure, *grâce* à lui parce que ces alternatives sont tolérées dans certains espaces marginaux, et *avec* lui car l'horizon n'est jamais la volonté de se replier sur sa petite communauté mais l'effort pour perturber, transformer, réformer ou révolutionner le fonctionnement collectif dans une direction plus juste écologiquement et socialement.

Penser les alternatives agro-écologiques et les AMAP à partir du concept d'écotopie ne consiste pas à les idéaliser ou à mythifier le monde paysan comme dépositaire d'une harmonie perdue entre les collectifs humains et leurs milieux de vie. Le monde néopaysan, qui est aussi un monde militant, est évidemment traversé de conflictualités toxiques, de violences et de souffrances, probablement entretenues ou renforcées par la position marginale et l'affrontement au modèle hégémonique, dans une conjoncture défavorable et précaire, favorisant les affects déclinistes. Et les AMAP doivent affronter de multiples défis : faible représentativité sociale, difficulté à contrer des habitudes consuméristes des adhérent·e·s pour faire vivre le collectif, difficulté à construire un équilibre durable entre l'offre et la demande, obstacles structurels dès que l'on tente d'imaginer un passage à l'échelle de telles organisations. Le concept d'« écotopie » permet plutôt de reconnaître à l'œuvre dans ces innovations

culturelles, une forme écologique de « désir utopique », que le sociologue ruraliste Matthieu Gervais pense à partir d'Ernst Bloch comme « désir de dépassement de la condition présente dans la réalisation utopique de l'unité, désir millénariste et révolutionnaire » (Gervais 2016 : 175). Autrement dit, les alternatives agro-écologiques comme « La pensée sauvage » et son AMAP, face à l'Anthropocène et sous l'impulsion d'un désir écotopique, contribuent à faire advenir dans le présent des potentialités émancipatrices qui transforment déjà collectivement le rapport à l'alimentation, comme l'une des conditions élémentaires de la subsistance.

La politique institutionnalisée et la « politique du champ de patates »

Une question commune est apparue assez vite dans la réflexion avec les membres de « La pensée sauvage » : « comment passer d'une expérimentation à une alternative » (Jérôme) ? Comment parvenir à un changement systémique pluraliste ? Comment les alternatives paysannes agro-écologiques permettent-elles de résister à un modèle dominant destructeur, de soutenir des alternatives et de produire des transformations subjectives collectives adéquates ? Ces questions interrogent *in fine* le type de politique qui est à l'œuvre dans les minorités actives, en particulier dans les alternatives agro-écologiques.

Mon hypothèse, nourrie de l'écoféminisme de la subsistance, consiste ici à distinguer deux types de politiques, entre lesquelles les membres de « La pensée sauvage » et des AMAP circulent. Il y aurait, d'un côté, la *politique institutionnalisée* (mandat représentatif, positions de pouvoir dans les institutions, pouvoir législatif et exécutif) au sein de laquelle leur position est minoritaire (mandant-e-s syndicaux-ales pour la Confédération paysanne, mobilisation et rapports de force contre certaines décisions locales ou gouvernementales). Une formule m'a frappé dans la discussion que j'ai eue avec Matthieu et Jérôme sur les résistances et les verrouillages systémiques : « On gagne toujours sur les idées », remarquait Matthieu, avant de constater l'échec au niveau institutionnel (les blocages, les récupérations, les manœuvres, le mépris des hommes et femmes de pouvoir parfois, etc.). Et Jérôme de résumer : « Oui, c'est dans les institutions qu'on est dans le dur. » Les doutes de Matthieu et Jérôme font écho à ce que partage le groupe « Blé » de l'ARDEAR, très engagé dans la reconquête d'une autonomie au niveau des semences paysannes, et qui écrit dans *Notre pain est politique* :

À quel moment la participation institutionnelle entraîne une normalisation de nos pratiques et de nos revendications ? Nos positions risquent-elles d'entraîner

davantage de nouveaux contrôles au lieu d'ouvrir de nouvelles marges de manœuvre ? Quelle énergie investir dans la participation à des institutions dont le fonctionnement n'est pas compatible avec nos volontés d'horizontalité et de démarches collectives ? Jusqu'où peut-on profiter des absences ou des faiblesses de l'administration dans certains secteurs ? (Brier & ARDEAR AURA 2019 : 61)

82

Les membres de « La pensée sauvage » sont eux aussi conscients de l'ambivalence des institutions, qui en un sens permettent aux alternatives d'exister¹⁵ et qui sont des lieux où le contre-pouvoir même minoritaire n'est pas absolument sans effet (notamment au niveau local), mais qui, dans le même temps, organisent majoritairement le verrouillage du système agro-industriel français¹⁶.

Il me semble néanmoins intéressant de souligner que la fonction politique des alternatives agro-écologiques et des AMAP ne se limite pas à ces mandats représentatifs ou aux luttes organisées pour faire exister les voix minoritaires de l'agro-écologie paysanne dans le paysage agricole contemporain et la société civile. Une de leurs fonctions politiques est peut-être de faire exister, au sein de nos sociétés, la « politique de la subsistance » dont les sociologues Veronika Bennholdt-Thomsen et Maria Mies (2021) ont analysé les caractéristiques essentielles. Ici, le pouvoir n'est pas seulement conçu comme une *domination* institutionnalisée plus ou moins violente, mais comme « un pouvoir collectif » qui viendrait « de la maîtrise de la subsistance et des moyens de subsistance » (*Ibid.* : 388-389). L'un de leurs modèles est « la politique du champ de taros » (*Ibid.* : 381). Il est inspiré des cultures matrilineaires des Palaos en Micronésie, au sein desquelles les femmes, notamment parce qu'elles cultivent les champs de taros et « produisent le pain quotidien » (*Ibid.* : 382), « ont plus de poids que le gouvernement élu, composé exclusivement d'hommes » (*Ibid.*). Les élus sont des porte-paroles désignés par les clans et leurs décisions sont soumises à l'accord des femmes qui en discutent notamment en cultivant leur champ.

Une des fonctions des alternatives agro-écologiques est ainsi, peut-être, de pluraliser la conception de la politique et de permettre de rappeler, au côté (voire au sein) des politiques institutionnalisées, la « politique des champs de patates » (Gwenaël). Cette formule pourrait en effet reprendre l'inspiration de Bennholdt-Thomsen et Mies en

¹⁵ Initiaterre et L'Atelier paysan ont ainsi été créés comme des SCIC (Société coopératives d'intérêt collectif).

¹⁶ Cette question a animé une séance de plantation de betteraves à la suite du visionnage, par l'un des membres de « La pensée sauvage », d'un entretien de Geoffroy de Lagasnerie, qui reproche notamment aux mouvements radicaux et émancipateurs de désertir les institutions (Lagasnerie 2020).

l'exprimant dans le contexte local, en particulier celui de la mise en commun de la culture des patates entre plusieurs paysan·ne·s engagé·e·s et plusieurs AMAP, ainsi que leur récolte par les membres adhérents lors de sessions de travail collectif. Car dans le mouvement collectif des alternatives paysannes agro-écologiques, comme dans de nombreux mouvements promouvant la question de l'autonomie¹⁷, s'expriment aussi des caractéristiques de cette alter-politique de la subsistance, relevées notamment par Bennholdt-Thomsen et Mies : la dimension politique du quotidien – « Cette politique n'est pas séparée de la vie quotidienne, de la subsistance. On fait de la politique en travaillant. » (*Ibid.* : 389) – ; l'implication directe et partagée entre les participant·e·s – « Tout le monde est directement impliqué, tout le monde peut parler et agir directement. Tout le monde est investi d'un pouvoir (*empowered*) » (*Ibid.*) ; la circulation entre le local et le global – « Dans le champ [de taros ou de patates], les questions d'histoire, d'ancêtres, de sens de la vie se mêlent aux affaires courantes. » (*Ibid.*) ; le travail par consensus – « obtenu par des conversations informelles [...] combinées au travail de subsistance » (*Ibid.*) ; les enjeux de long terme (écologie, santé commune, souci de l'avenir) qui l'emportent sur les intérêts à court terme de la politique politicienne ; un pouvoir diffus et donc difficile à contrôler – « le pouvoir du champ [de taros ou de patates] est partout » (*Ibid.* : 390).

83

En somme, cette perspective de « l'entre-subsistance » (Pruvost 2021 : 205) pluralise donc la compréhension, les effets et lieux d'action de la politique. Car « le travail de subsistance est une action directe sur le vivre-ensemble et sur le bien-vivre. C'est la fin et le moyen de l'action politique » (2021 : 330). Mais c'est une alter-politique mineure qui se pense à partir des marges et des attachements élémentaires, pour affirmer : « Pas de résistance sans subsistance ! Pas de subsistance sans résistance ! » (Bennholdt-Thomsen et Mies 2021 : 234). Or de ce point de vue, le rapport entre majorité et minorité pourrait s'inverser. Car, comme le remarquent encore Bennholdt-Thomsen et Mies, « les Palaos ou nombre d'autres sociétés de subsistance constituent la norme selon laquelle la majorité des gens ont vécu pendant des millénaires et [...] la société industrielle est très jeune, très marginale et ne peut être généralisée » (*Ibid.* : 391). Tout le monde ne rêve pas de faire une carrière politique, mais la plupart des personnes souhaitent échapper au système d'exploitation mis au service d'une minorité oligarchique et trouver en commun les conditions d'un bien-vivre ensemble. Du point de vue de l'histoire, des aspirations collectives au bien-vivre et

17 Voir Bérlan 2019, en particulier le chapitre 3 « Autonomie : l'imaginaire révolutionnaire de la subsistance », pp. 143-200.

même de la réalité de la production alimentaire mondiale¹⁸, ce sont donc les forces de la subsistance qui sont la multitude.

Les freins au changement systémique et les leviers des alternatives paysannes

Les acteur-trice-s des alternatives paysannes font le constat amer de freins à tous les niveaux par le centre hégémonique, une minorité oligarchique qui concentre les pouvoirs et verrouille l'ensemble des acteurs du système. Cela a été très bien analysé par L'Atelier paysan dans *Reprendre la terre aux machines* :

84 *L'ensemble des conditions économiques, institutionnelles et idéologiques qui verrouillent la situation sont extrêmement lourdes et cohérentes. La première de ces conditions, celle qui les sous-tend et les relie toutes, est le choix qu'ont fait les sociétés industrialisées de comprimer le coût social apparent de l'alimentation.*
(2021 : 67)

On aboutit ainsi au constat d'une impuissance quantitative en dépit d'un fort résultat sur le plan qualitatif¹⁹. Il existe peut-être des poches de futurs dans le présent, mais elles échouent à « faire tache d'huile » (*Ibid.*)²⁰. La situation des AMAP semble confirmer ce diagnostic : le fond des critiques consiste à dénoncer une forme d'enfermement sociologique qui fait qu'« une grande partie de la population reste à l'écart des circuits de production, de distribution et d'information » (*Ibid.* : 167). L'Atelier paysan diagnostique un « authentique clivage de classe autour de l'alimentation » (*Ibid.* : 168) : 14 % de la population française consomme du Bio, mais 20 % (7,5 millions de personnes à la suite de la pandémie de Covid-19) sont en situation

18 L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture estime que 8 % de la production alimentaire mondiale est produite par des exploitations agricoles familiales et que cinq exploitations sur six dans le monde font moins de deux hectares et produisent 35 % de la production alimentaire mondiale (voir Lowder, Sánchez & Bertini 2021).

19 L'exemple frappant de *Terre de liens*, un mouvement citoyen qui lutte contre la déprise agricole et favorise l'accès au foncier pour les projets agro-écologiques, marque le caractère apparemment négligeable sur le plan quantitatif et systémique des alternatives paysannes : « En vingt ans, ce mouvement a sauvé l'équivalent de ce qui disparaît chaque semaine [environ 200 fermes]. Il a maintenu une ferme à chaque fois que mille s'éteignaient » (L'Atelier paysan 2021 : 159).

20 Un faisceau de causes permet en partie d'expliquer les résistances systémiques aux alternatives et l'impuissance apparente des pratiques minoritaires à infléchir ou transformer le paradigme dominant. L'Atelier paysan diagnostique huit facteurs majeurs - d'ordre politique, administratif, économique, ou idéologique - du verrouillage de la trajectoire agro-industrielle française : (1) le libre-échange et la *Politique agricole commune* (PAC) (L'Atelier paysan 2021 : 68); (2) le « piège du statut administratif et économique » (*Ibid.* : 78); (3) le complexe agro-industriel; (4) sa branche syndicale et (5) son expression identitaire; (6) sa segmentation du secteur de l'alimentation; (7) ses « machines bureaucratiques à normaliser et déréguler » (*Ibid.* : 105) et (8) son machinisme agricole.

d'insécurité alimentaire. Face à ce constat difficile, quels pourraient être les leviers des alternatives paysannes ?

L'enjeu des leviers d'action pose deux questions distinctes. En premier lieu, comment soutenir l'action qui risque de s'épuiser dans les combats minoritaires ? En deuxième lieu, comment parvenir à avoir un pouvoir d'action systémique, ce qui ne veut pas forcément dire prendre le pouvoir au sens léniniste, c'est-à-dire devenir hégémonique ? La question des imaginaires permet à mon avis de lier ces questions, par exemple en visibilisant des modèles d'action minoritaires qui ont pourtant un pouvoir d'action systémique.

85

Soutenir l'engagement au point de vue de l'imagination des modèles d'action

Une des clés pour ne pas s'en tenir au constat d'échec du point de vue qualitatif et synchronique consiste, à mon sens, à sortir des imaginaires linéaires et laminaires (quantitatif, cumulatif et homogène) qui renforcent le pouvoir des structures établies et semblent contestables pour décrire les phénomènes historiques et en particulier politiques. Pour penser les rapports de force et les irruptions de nouveauté du point de vue des alternatives minoritaires, il semble utile de faire droit à d'autres images du changement discontinues, hétérogènes et valorisant les puissances d'émergences imprévues.

Selon cette perspective, les modèles sont nombreux et semblent confirmer le fait que les actions humaines, historiques et politiques n'ont rien d'un déroulement linéaire, abstraitement homogène et purement réductible à des dimensions quantitatives (De Landa 2011). Subvertir les images linéaires et progressives dans la compréhension des processus sociaux, permet de soutenir les résistances en rappelant la réalité de processus imprévus ou disruptifs, d'effets de seuils et de basculements en particulier dans les affaires humaines. Le modèle classique me semble être celui du « héros moral », notamment analysé par Bergson dans *Les deux sources de la morale et de la religion* (1932), dont l'irruption ouvre la dynamique répétitive et close de la pression sociale pour faire advenir un nouvel ordre normatif, potentiellement très puissant et *a priori* imprévisible. Le Christ, le Bouddha historique, Mahomet ou d'autres prophètes seraient des exemples patents de figures devenant centrales et motrices dans des transformations institutionnelles et historiques profondes et mondiales. Mais plus proches de nous, les modèles de l'infection virale ou du déploiement d'action mesoscalaires (entre le niveau individuel et le niveau systémique), par exemple selon des dynamiques fractales qui imaginent, appliqués à la transition écologique, des modèles individuels répliqués à un niveau collectif

(McCaffrey & Boucher 2022), complexifient l'imagination des trajectoires de rupture ou de transformation²¹.

86

De même, au niveau des rapports de force, depuis le récit biblique de David contre Goliath jusqu'à la théorie des systèmes mettant au jour des leviers d'action (*leverage point*) (Abson *et al.* 2017; Meadows 2008), nombreuses sont les manières de penser une action *a priori* désavantagée du point de vue de la force et pourtant décisive du point de vue de l'issue. Différents modèles sont mobilisés dans la littérature et les milieux de l'écologie émancipatrice : l'acupuncture, la résonance, l'adventice ou « mauvaise herbe » – chez Callenbach, Deleuze et Guattari ou repris par les défenseurs de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (Lindgaard 2018). Je pense encore à la dialectique entre les dynamiques douces ou néguentropiques (puissance informationnelle) et dures ou entropiques (forces physiques) proposée par Michel Serres (Serres 2003, 2016). Imaginer l'action subversive à partir des marges ou des minorités, c'est ainsi comprendre la complexité des rapports de force au-delà des images et des conceptions simplistes, pour laisser entrevoir la diversité des modes d'action et des efficacités potentielles. La position minoritaire n'est pas la condamnation à une action inefficace sur le plan systémique et l'imagination permet de considérer que les lieux et les modes d'action stratégiques peuvent modifier les rapports de force de façon non linéaire.

Dans les alternatives paysannes, l'imagination stratégique est généralement celle du *réseau* qui multiplie « la mise en place d'organisations matérielles (fermes, machines adaptées à nos pratiques, locaux associatifs...), de liens de confiance et de soutiens disséminés » (Brier et ARDEAR AURA 2019 : 20), plutôt que celle favorisant l'affrontement frontal. Lorsque j'interrogeais Jérôme sur ces imaginaires du changement, l'image qui lui vint spontanément fut celle de la *graine* : une petite action qui fructifie et peut essaimer. Une puissance vitale insoupçonnée, logée parfois dans des êtres et des actions apparemment insignifiantes, mais dont les effets peuvent être considérables, à une toute autre échelle. L'image végétale permet enfin d'inscrire l'action de résistance dans une force vitale qui nous dépasse et dont nous participons pourtant, relativisant ainsi les ordres et contraintes sociales au regard d'autres dynamiques plus profondes.

21 Corine Pelluchon souligne cette dimension analogique ou fractale dans l'image du jardin : « Un jardin est à la fois un petit lopin de terre et le reflet du monde – un microcosme. [...] Ainsi symbolise-t-il ce que pourrait être une société de la considération : [...] les interactions entre des individus entre eux et avec leurs milieux y seraient (plus) horizontales; chacun s'adonnerait à son rythme à une activité ayant du sens pour lui et contribuant à préserver le monde commun, et le travail, qui ne se réduirait pas au salariat, serait très différent de ce qu'il est aujourd'hui. » (Pelluchon 2021 : 153-154)

Ce travail au plan de l'imagination n'est pas incompatible avec une réflexion stratégique plus directement pragmatique, décrite notamment par l'Atelier paysan comme consistant d'un côté à allier « le rapport de force, la présence d'alternatives, l'éducation populaire » (*Ibid.* : 185) et de l'autre à identifier des priorités stratégiques pour multiplier les « luttes pour la terre » (*Ibid.* : 237), c'est-à-dire « soulever ces débats et [...] obtenir des victoires sur ces terrains du protectionnisme, du droit à l'alimentation et de la désescalade technologique » (*Ibid.* : 237).

Mais quel type de proposition concrète pourrait allier cette imagination, instituant de nouvelles formes politiques dans les systèmes agro-alimentaire, avec des objectifs et des priorités stratégiques ?

L'exemple de la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA)

La SSA est un projet porté par un collectif d'acteurs et d'actrices²² qui s'inscrit comme une réaction aux ambivalences de l'aide alimentaire, en particulier en contexte français. Telle qu'elle a été instituée par les lois récentes, l'aide alimentaire semble fournir un argument cynique à l'agriculture industrielle. En plus de permettre l'écoulement des surproductions et la défiscalisation des destructions des surplus et déchets, l'aide alimentaire donne une caution morale à l'agriculture industrielle qui, au moins, nourrirait les plus pauvres. Au contraire, la SSA s'inscrit dans le « projet d'une transformation démocratique de l'agriculture et de l'alimentation, dans tous leurs aspects » (L'Atelier paysan 2021 : 112) :

*L'idée de base est d'allouer à chaque citoyen un budget mensuel destiné à la nourriture choisie collectivement, et reposant sur des cotisations sociales prélevées sur la valeur ajoutée nationale. Il n'est pas question de dupliquer à l'identique le modèle actuel de la Sécurité sociale de la santé, victime d'une série de « détricotages », et même de « désossages », au cours des dernières décennies. Il s'agit plutôt d'en reprendre les trois piliers originels : l'universalité, la cotisation sociale, le conventionnement. (*Ibid.* : 211)*

L'universalité consiste à offrir à tou-te-s la capacité de choisir son alimentation, celle qui lui semble bonne et saine, sans condamner les plus pauvres à écouler les invendus des produits industriels. Un plafond de 150 € par mois et par personne

²² Voir <https://securite-sociale-alimentation.org/la-ssa/les-membres-du-collectif/>, consulté le 1^{er} septembre 2023.

serait ainsi alloué universellement²³. Le financement par cotisation vise à rapprocher le plus possible le coût de l'alimentation de la valeur ajoutée au niveau social. Le collectif pour la SSA imagine ainsi des cotisations proportionnelles au revenu et la gestion de ce financement par des caisses en dehors de la logique capitaliste. Le *conventionnement* est la mesure qui permet le plus directement de saisir la sortie du paradigme capitaliste libéral aujourd'hui dominant. Elle consiste à inverser la régulation de l'alimentation : non plus à partir d'une offre réglée par le marché, mais par l'émergence, à partir de processus plus démocratiques, d'une demande constituant une aspiration commune à prendre en charge. Ces processus d'émergence d'une demande démocratiquement (et non « censitairement ») régulée permettraient de fixer les critères des produits qui seront conventionnés (par exemple, des critères écologiques et sociaux), qui deviendraient donc accessibles par l'allocation. Cela permettrait de satisfaire véritablement le droit à une nourriture, pensé non plus comme bien privé, mais comme un commun régulé par des processus démocratiques (Henry 2022).

Conclusion

La question des effets d'une action minoritaire reste une question difficile à déterminer. Mais si l'on sort de l'imaginaire quantitatif, on peut considérer des effets systémiques à partir d'actions apparemment négligeables au regard du paradigme dominant. Au regard des trois conditions d'un changement de cap ou d'une transition systémique, le GAEC « La pensée sauvage » et son AMAP « Les carottes sauvages » apparaissent comme porteurs d'une microrévolution écotopique, au sens où ils permettent de lier la lutte contre les désastres, la promotion d'alternatives et la transformation subjective. Les alternatives agro-écologiques paysannes permettent de lutter contre les désastres de l'agriculture industrielle/chimique/extractiviste. Or les désastres sont nombreux et croisés : désastre écologique et social (épuisement des sols, 1/4 des émissions de gaz à effets de serre au niveau mondial, soit 19 % en France, disparition de la biodiversité et disparition des paysan-ne-s) ; désastre sanitaire (empoisonnement des milieux, des aliments et des travailleur-euse-s, problèmes de santé publique dus aux antibiotiques, aux hormones, aux perturbateurs endocriniens, etc.) ; désastre économique (endettement, revenus insuffisants, subventions qui favorisent les mauvaises pratiques) ; désastre culturel (perte des arts, des mémoires et des savoirs paysans) ; et enfin désastre géopolitique (perte de souveraineté alimentaire et de l'autonomie technique).

23 Voir <https://securite-sociale-alimentation.org/la-ssa/a-propos-de-la-securite-sociale-de-lalimentation/>, consulté le 1^{er} septembre 2023. Pour repère, la moyenne actuelle des dépenses alimentaires des Français-es est d'environ 225 € par mois.

Face à ce système mortifère, la lutte passe aussi par la promotion d'alternatives vertueuses, telles les AMAP ou la proposition d'une SSA. Il s'agit de démontrer la possibilité et l'effectivité d'une agro-écologie soutenable, travaillant avec le vivant et valorisant la biodiversité, préservant la santé de la terre, de la planète et des personnes. Ces alternatives démontrent aussi la puissance de valeurs telles que la convivialité, la solidarité, l'emploi justement rémunéré et la prospérité, redéfinies hors des cadres du capitalisme néolibéral mondialisé actuellement dominant. Elles permettent en outre, sur le plan culturel, la reconnaissance des créativité et des savoirs paysans, et, sur le plan politique, la promotion d'une « politique de la subsistance » qui allie l'objectif de l'autonomie alimentaire et technique avec des objectifs d'émancipation croisée (de classe, de genre et de race).

89

Enfin, du point de vue des transformations subjectives, ces collectifs contribuent à accompagner ce changement de paradigme par la décolonisation des imaginaires de la paysannerie, la conscientisation des dimensions politiques de l'alimentation, la reconnexion aux territoires et aux vivants par le cotravail, la promotion de valeurs telles que la sobriété, la solidarité et l'autonomie dans une perspective de justice écologique et sociale.

L'agriculture paysanne soutenue par des engagements collectifs telles les AMAP apparaît donc comme l'une des formes vertueuses d'engagement au sein d'une mutation écologique et sociale, qui agit à tous les niveaux, et devient chaque jour plus nécessaire.

Références

AGRESTE (2022), « Surface moyenne des exploitations agricoles en 2020, 69 hectares en France métropolitaine et 5 hectares dans les DOM », *Primeur*, octobre 22, n° 13.

ABSON David J. *et al.* (2017), « Leverage Points for Sustainability Transformation », *Ambio*, vol. 46, n° 1, pp. 30-39.

BEDON Marine *et al.* (2021), « Une philosophie de terrain ? Réflexion critique à partir de deux journées d'étude », *Astérion, Philosophie, histoire des idées, pensée politique*, n° 24, URL : <https://journals.openedition.org/asterion/6149>, consulté le 6 octobre 2023.

90 BENNHOLDT-THOMPSEN Veronika & MIES Maria (2022 [1999]), *La subsistance, une perspective écoféministe*, trad. de l'anglais par Annie Gouilleux, Saint-Michel-de-Vax, éditions La Lenteur.

BENETREAU Maud *et al.* (dir.) (2023), *Manifeste pour une philosophie de terrain*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon.

BERGSON Henri (1932), *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF.

BLANC Julien (2012), « Construire l'alternative agro-alimentaire : Ressorts sociaux et politiques du déploiement des AMAP en Île-de-France », *Norois, Environnement, aménagement, société* n°224, pp. 21-34.

BLANC Julien (2021), « Faire face à la crise écologique : l'ethnoécologie comme pratique de connaissance engagée », *Revue d'ethnoécologie*, n° 20, URL : <https://journals.openedition.org/ethnoecologie/8741>, consulté le 6 octobre 2023

BRIER Mathieu & ARDEAR AURA (2019), *Notre pain est politique, les blés paysans face à l'industrie boulangère*, Montreuil, Éditions de la dernière lettre.

CHEVASSUS-AU-LOUIS Bernard (2017), « Pour un principe diversité », *Quelles éthiques pour les relations humains-biodiversités ?*, *Revue H&B*, n° 4, pp. 201-208.

DE LANDA Manuel (2011), *A Thousand Years of Nonlinear History*, New York, Swerve Editions.

DELEUZE Gilles & GUATTARI Félix (1975), *Kafka, pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de Minuit.

DELORME Damien (2019), « Éducation et écologie, l'exemple des écotopies », in *Éduquer en Anthropocène*, J.-P. Pierron et N. Wallenhorst (dir.), Lormont, Bord de l'eau, pp. 161-173.

DELORME Damien (2020), « D'Ecotopia aux écotopies, imaginaires théoriques et pratiques des territoires en transitions », in *De la représentation de la crise à la crise de la représentation : Esthétique et politique de l'Anthropocène*, H. Schmutz (dir.), Chambéry, Presses universitaires Savoie Mont Blanc, pp. 391-410.

DEMEULENAERE Élise & BONNEUIL Christophe (2011), « Des Semences en partage », *Techniques & Culture. Revue semestrielle d'anthropologie des techniques*, n° 57, pp. 202-21.

ESCOBAR Arturo (2020), *Pluriversal Politics: The Real and the Possible*, Durham, Duke University Press.

FRÉMEAUX Isabelle & JAY Jordan (2021), *We Are “Nature” Defending Itself: Entangling Art, Activism and Autonomous Zones*, Londres, Pluto Press.

GEMENNE François et al. (2021), *Atlas de l’anthropocène*, Paris, Presses de SciencesPo.

GERVAIS Mathieu (2016), « Changement social et figure du paysan dans la pensée d’Ernst Bloch », *Écologie et politique*, vol. 53, n° 2, pp. 165-182.

GUATTARI Félix (2011 [1989]), *Les trois écologies*, Paris, Galilée.

HENRY Romain (2022), « Vers une Sécurité sociale de l’alimentation ? », *Mouvements*, vol. 109, n° 1, pp. 72-82.

ILLICH Ivan (1973), *Énergie et équité*, Paris, Seuil.

LAGANE Jean (2011), « Du teikei à l’AMAP, un modèle acculturé », *Développement durable et territoires*, *Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, vol. 2, n° 2, URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/9013>, consulté le 3 novembre 2023.

LAGASNERIE Geoffroy de (2020), *Sortir de notre impuissance politique*, Paris, Fayard.

L’Atelier paysan (2021), *Reprendre la terre aux machines, manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire*, Paris, Éditions du Seuil.

LATOUR Bruno (2015), *Face à Gaïa, huit conférences sur le Nouveau Régime Climatique*, Paris, La Découverte.

LATOUR Bruno (2017), *Où atterrir ? Comment s’orienter en politique*, Paris, La Découverte.

LINDGAARD Jade (dir.) (2018), *Éloge des mauvaises herbes, ce que nous devons à la ZAD*, Paris, Les Liens qui libèrent.

LOWDER Sarah K., SÁNCHEZ Marco V. & BERTINI Raffaele (2021), « Which Farms Feed the World and Has Farmland Become More Concentrated ? », *World Development*, n° 142, pp. 105455-105469.

MACY Joanna & YOUNG BROWN Molly (2014), *Coming Back to Life: The Updated Guide to the Work That Reconnects*, Gabriola Island, New Society Publishers.

MCCAFFREY Mark & BOUCHER Jean (2022), « Pedagogy of Agency and Action, Powers of 10, and Fractal Entanglement: Radical Means for Rapid Societal Transformation Toward Survivability and Justice », *Energy Research & Social Science*, n° 90, pp. 102-668.

MEADOWS Donella Hager (2008), *Thinking in Systems: A Primer*, White River Junction, Chelsea Green Publishing.

MINVIELLE Paul, CONSALES Jean-Noël & DALIGAUX Jacques (2011), « Région PACA : le système AMAP, l’émergence d’un SYAL métropolitain », *Économie rurale, Agricultures, alimentations, territoires*, n° 322, pp. 50-63.

MORIZOT Baptiste (2020), *Raviver les braises du vivant, un front commun*, Arles, Actes Sud.

NICOLAS-LE STRAT Pascal (2018), *Quand la sociologie entre dans l’action, la recherche en situation d’expérimentation sociale, artistique ou politique*, Rennes, Éditions du commun.

PELLUCHON Corine (2021), *Les lumières à l'âge du vivant*, Paris, Seuil.

PIERON Jean-Philippe (2012), *Les puissances de l'imagination. Essai sur la fonction éthique de l'imagination*, Paris, Cerf.

PLOEG Jan Douwe van der (2009), *The New Peasantries: Struggles for Autonomy and Sustainability in an Era of Empire and Globalization*, Londres, Earthscan.

PRUVOST Geneviève (2021), *Quotidien politique, féminisme, écologie et subsistance*, Paris, La Découverte.

RIPOLL Fabrice (2009), « Le concept "AMAP" », *Géographie et cultures*, n° 72, pp. 99-116.

RIPOLL Fabrice (2010), « L'économie "solidaire" et "relocalisée" comme construction d'un capital social de proximité. Le cas des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) », *Regards sociologiques*, n°40, pp. 59-75.

SERRES Michel (2003), *L'incandescent*, Paris, Le Pommier.

SERRES Michel (2016), *Darwin, Bonaparte et le Samaritain : une philosophie de l'histoire*, Paris, Le Pommier.

SIBERTIN-BLANC Guillaume (2009), « Deleuze et les minorités : quelle "politique" ? », *Cités*, vol. 40, n° 4, pp. 39-57.

STEFFEN Will et al. (2018), « Trajectories of the Earth System in the Anthropocene », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol. 115, n° 33, pp. 8252-8259.

STENGERS Isabelle & PIGNARRE Philippe (2007), *La sorcellerie capitaliste, pratiques de désenvoûtement*, Paris, La Découverte.

UTOPIES (2017), note de position n° 12, URL : <https://utopies.com/wp-content/uploads/2019/12/autonomie-alimentaire-des-villes-notedeposition12.pdf>, consulté le 1^{er} septembre 2023.